

# Fermetures de classes dans le 1<sup>er</sup> degré, suppressions de postes dans le 2<sup>nd</sup> : une carte scolaire inacceptable !



Après l'annonce en décembre de 1800 postes supprimés dans le 2<sup>nd</sup> degré et de quelques maigres créations de postes dans le premier degré, la carte scolaire a été actée lors des CDEN courant février dans un contexte d'austérité budgétaire, et d'une nouvelle dégradation des conditions de travail et du statut des agent-e-s.

Le nombre de postes supprimés en 2021 est 4 fois supérieur à celui de 2019 et le double qu'en 2020: des enseignant-e-s en moins dans 25 académies avec 43 500 élèves supplémentaires.

Alors que la situation sanitaire justifie des recrutements massifs, le ministre Blanquer choisit de surcharger les classes avec toutes les conséquences négatives pour les apprentissages, les conditions de travail et la santé des élèves, ainsi que celles de leur famille et des personnels.



**Fédération SUD éducation**

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

fede@sudeducation.org



@SUD\_education



@Sudeducationfederation

À cela s'ajoute la réduction de 900 postes au concours enseignant 2021 du 1<sup>er</sup> degré par rapport à celui de 2020. Par ailleurs, 900 postes sont ouverts au concours des maîtres dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du premier degré avec une augmentation de 100 postes en un an.

Au lieu de recruter sur les listes complémentaires aux concours internes et externes, de titulariser les contractuel-le-s à

temps plein, d'ouvrir des concours de recrutement exceptionnels, le ministère de l'Éducation nationale a choisi de précariser encore plus la profession en proposant des CDD ne dépassant pas 3 mois.

Les fermetures de postes dans les territoires ruraux et les REP accentuent le manque d'équité et les écarts de réussite scolaire .

# Nos revendications

SUD éducation exige les créations de postes nécessaires cette année scolaire par le biais du recours aux listes complémentaires, de la titularisation à temps plein des contractuel-le-s, de l'ouverture de concours exceptionnels et une augmentation significative de postes au concours 2021.

**SUD éducation appelle d'ores et déjà les personnels à se réunir en Assemblée générale, en heures d'information syndicale et en RIS pour s'opposer à cette carte scolaire inacceptable dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.**